clartan ASSOCIÉS

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.
Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.
Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CLARTAN - VALEURS, Classe L (LU2497486097)

un compartiment de CLARTAN SICAV

Société de gestion : CLARTAN ASSOCIÉS

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : CLARTAN - VALEURS est un compartiment qui cherche, sur une période supérieure à 5 ans, à réaliser une performance simultanément positive en valeur absolue et supérieure à celle des principales bourses mondiales (essentiellement bourses des pays de l'OCDE).

Indicateur de référence : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire au niveau géographique ou sectoriel la composition d'un indice de référence. Le compartiment est géré activement sans se référer à un indice de référence. Cependant, l'indice Morningstar Developed Markets net return libellé en euros pourra être retenu à titre d'indicateur de référence a posteriori.

Politique d'investissement : La politique d'investissement du compartiment est discrétionnaire et « bottom-up », ce qui signifie que l'analyse financière des sociétés prime pour les décisions d'investissement sur la perception des marchés financiers et de l'environnement économique et politique, qui vient en appui des décisions.
Le compartiment investit au minimum à 75% de son actif net dans des actions cotées de sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE. Le compartiment prévoit la possibilité d'investir jusqu'à 100% dans des actions de sociétés n'appartenant pas à la zone euro.
Le compartiment peut investir de façon occasionnelle jusqu'à 20% de son actif net :
• dans des actions cotées de sociétés de pays émergents n'appartenant pas à l'OCDE ;
• dans des actions de sociétés chinoises et notamment des actions A chinoises cotées sur les marchés de la République Populaire de Chine via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ;
• en titres assimilés aux actions ou obligations tels que des obligations convertibles, obligations à bons de souscription, actions à dividende prioritaire, certificats d'investissement, titres participatifs.
Le degré d'exposition en actions, après prise en compte des instruments financiers dérivés, peut varier de 0 à 100%. L'investissement en actions sera effectué sans restrictions d'ordre sectoriel, capitalistique et monétaire.
Dans un but de placement de sa trésorerie, le compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations d'émetteurs notés au minimum AA par l'agence Standard & Poor's ou équivalent. Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC, y compris des OPCVM monétaires.
Le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers dérivés à terme ferme négociés ou optionnels. Le compartiment peut intervenir sur le risque d'action, de taux et de change. Le compartiment peut prendre des positions en vue de couvrir tout ou partie du portefeuille et/ou réaliser un objectif de performance. L'utilisation des instruments financiers dérivés à terme ne générera pas de surexposition et pourra entraîner un degré d'exposition du compartiment en actions de 0 à 100%.
La proportion attendue de la valeur nette d'inventaire du compartiment faisant l'objet de contrats d'échange sur rendement global est inférieure à 3%. Dans des conditions de marché normales, la proportion maximale de la valeur nette d'inventaire du compartiment faisant l'objet de contrats d'échange sur rendement global est inférieure à 10%.
Tout investisseur, qui souhaite une description plus détaillée de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés, est invité à se reporter au prospectus.

Affectation du résultat : capitalisation

Recommandation : Supérieure à 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Remboursement des classes : L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France à l'exception des jours fériés bancaires au Luxembourg et des jours fériés légaux en France. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Profil de risque et de rendement

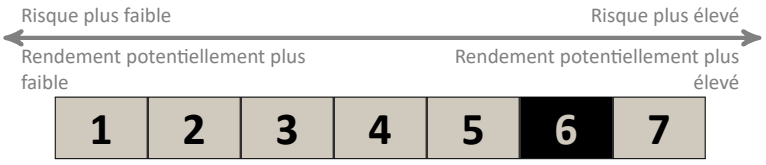

Que représente cet indicateur synthétique ?

Les actions de la Classe L sont classées dans la catégorie 6, car la valeur de l'action peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.
La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de change : le compartiment peut investir jusqu'à 100% dans des instruments libellés en devises étrangères hors zone euro. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence négative sur la valeur liquidative du compartiment.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.clartan.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,70%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% par période de tout rendement réalisé par le compartiment qui est positif et supérieur au rendement de l'indice Morningstar Developed Europe Target Market Exposure NR EUR (MSETMENE Index), et dont la valeur nette d'inventaire est supérieure à la valeur nette d'inventaire où la dernière commission de performance aura été prélevée.

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation car cette classe d'actions n'a pas encore été lancée.

Le chiffre des frais courants exclut :

- la commission de performance
- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Aucune commission de performance n'a été encore facturée à cette classe d'actions.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.clartan.com.
Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées

Etant donné que la classe d'actions n'a pas encore été lancée, aucune donnée sur la performance n'est disponible.

Le compartiment a été lancé en 2015 par la fusion du FCP de droit français Rouvier Valeurs.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de CLARTAN SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.clartan.com.
Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.
Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.clartan.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de CLARTAN ASSOCIÉS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment CLARTAN - VALEURS peut émettre aussi d'autres classes d'actions.
Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.
Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de CLARTAN SICAV qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.
Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.
L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le prospectus pour la Suisse, les DICI respectivement la feuille d'information de base, les statuts de la SICAV, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél : +41 22 705 11 78, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.